

Conseil d'école du 06 novembre 2017

Séance ouverte à 18h35 : quorum atteint.

Membres présents : voir liste d'émargement jointe.

Désignation du secrétariat de séance : Mme WIERRE Sophie se propose.

Convocation reçue avec ordre du jour et compte rendu du dernier CR du conseil d'école du 05/06/17.

Lecture des 6 points à l'ordre du jour.

POINT 1 : Installation du nouveau conseil d'école pour l'année scolaire 2017-2018.

Lecture des missions du Conseil d'école : circulaire de l'AEFE du 20 juillet 2017.

2 nouvelles attributions :

Le programme d'actions annuel du conseil école-collège.

Le programme d'actions annuel contre toutes les formes de violence, de discrimination, de harcèlement.

Résultats du vote : 8,5% de participation, 7 candidatures sur 1 liste, 7 représentants de parents élus.

Choix d'une représentation équilibrée en conseil: 7 enseignants proposés.

Le directeur d'école déclare le nouveau conseil d'école 2017-2018 du Lycée français de Djibouti installé.

Constat :

Malgré la participation et l'implication des parents d'élèves lors des événements organisés par l'équipe pédagogique (carnaval 2017, ouverture le monde, kermesse 2018 avec un comité des fêtes créé, accompagnement des classes lors d'activités), peu de parents s'investissent encore dans les responsabilités collectives « institutionnelles ».

Propositions pour la rentrée prochaine :

Développer le vote électronique, remettre à chaque élève le matériel de vote par correspondance.

Après vérification par le M. le Proviseur, la nouvelle circulaire de l'AEFE prévoit la possibilité de développer le vote électronique pour toutes les instances dont le Conseil d'école fait partie.

POINT 2 : Vote pour approbation du CR du conseil d'école du 5 juin 2017.

Aucune remarque apportée à ce CR qui est approuvé à l'unanimité des présents.

Remerciements à M. ALLOT Ronan pour son secrétariat de séance.

POINT 3 : Point sur la rentrée scolaire 2017 :

Bilan complémentaire au 1^{er} conseil d'établissement extraordinaire tenu le 20 octobre 2017 dont un premier bilan de la rentrée faisait partie de l'ordre du jour.

Communication-Information des parents d'élèves : priorité permanente de la direction.

Amélioration souhaitée et exprimée en conseil d'école de juin 2017 qui s'est traduit par :

1 réunion en juin pour tous les parents des futurs élèves de CP déjà présents sur Djibouti : réunion d'accueil des parents et d'information sur le CP + matinée d'accueil des élèves organisée dans l'école.

2 réunions d'accueil des nouveaux parents d'élèves.

Sur proposition des parents, ces réunions d'accueil concerneront également les nouveaux élèves de manière à ce qu'ils puissent connaître leur nouvelle école avant leur rentrée scolaire.

Harmonisation des procédures et information donnée plus tôt aux parents : les rencontres parents-professeurs de début d'année scolaire et les 3 périodes d'APC définies pour l'année scolaire.

Un calendrier des échéances de l'année scolaire sera bientôt communiqué aux parents avec la précaution de rappeler que ces dates sont toujours susceptibles d'être modifiées: elles permettent néanmoins aux parents de s'organiser à l'avance.

Périodes définies pour les bilans périodiques ; périodes d'accès au site de LIVREVAL pour prendre connaissance et signer ces bilans ; événements importants de l'année (ouverture sur le monde, carnaval, exposition commune...)



Information plus régulière des parents et des partenaires : nouvelle lettre d'information du LFD qui permet à tous les partenaires de se rendre compte de la richesse et de la diversité des projets pédagogiques.

Mise en place d'outils destinés à développer une communication indispensable entre l'établissement et les familles.

Mise en place de Padlets en anglais et en maternelle pour :

Informers sur le travail réalisé : beaucoup d'activités à l'oral en anglais ou en maternelle sans trace systématique dans un cahier, gestion des dépenses et comportement éco-responsable (limiter le nombre de photocopies).

Permettre aux élèves de présenter ce qu'ils font en anglais, de s'entraîner, de se familiariser avec cette langue vivante...

Effectifs :

703 élèves à ce jour : situation +ou – stabilisée aux vacances de Toussaint.

Année scolaire 2016 2017, entre novembre et juin, un différentiel positif de 10 élèves.

Baisse relative des effectifs, c'est-à-dire en baisse mais moins importante que celle prévue.

Toujours aussi peu de lisibilité sur les mouvements d'élèves avec des raisons très variées:

- Mutations professionnelles des parents.
- Choix de parents motivés par des projets de vie, des projets éducatifs ou des éléments financiers :
 - o Scolariser dans un autre établissement.
 - o De plus en plus de situation d'instruction à domicile :

Mme MEYER, COCAC, confirme une augmentation réelle de ces situations d'enfants(5 enfants il y a 3 ans, 20 aujourd'hui) et des parents FFDJ qui s'organisent de plus en plus pour des cours à distance avec des organismes privés.

- Légère baisse des familles FFDJ constatée à la rentrée 2017 avec des conséquences moindres que celles prévues. Le directeur souhaite noter un élément intéressant: le critère financier n'est pas le seul critère d'attractivité du LFD dont la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement éducatif proposés doivent être prioritaires.

-Hausse constatée des effectifs en CP plus importante que celle prévue.

-Hausse plus importante des admissions en GS (pas de gratuité offerte des Droits de Première Inscription).

-Autant d'élèves en PS que l'année dernière malgré la gratuité des DPI.; beaucoup d'inscriptions en GS (DPI non gratuits).

Présentation du tableau de suivi de cohortes des effectifs sur 5 ans et comparaisons :

- avec le prévisionnel budgétaire
- avec les effectifs sur la zone Afrique Australe et Orientale.

Le LFD est un établissement spécifique de la zone AAO du fait de son contexte mais également des nationalités des élèves :

LFD	ZONE AAO	Nationalité
66,00%	30,64%	Français
28,88%	42,22%	Locaux
5,12%	27,13%	Tiers

La politique des langues, une des priorités de l'AEFE, sera mise en œuvre différemment entre un pays francophone, anglophone ou lusophone.

L'enquête linguistique en cours, doit permettre à partir d'un outil commun à la zone et donc à tous ses établissements, de définir le profil linguistique de chacun d'eux pour permettre des réponses et des dispositifs adaptés puis partagés en séminaires de zone.

L'EMFE souligne la part de plus en plus importante d'élèves non francophones en PS : autour de 80% des élèves.



Elèves à BEP : ce sont des élèves en difficulté scolaire mais également des élèves intellectuellement précoces.
 Elèves en difficulté : nombre variable et qui évolue en fonction des situations des différents élèves repérés et accompagnés.

Investissement important de notre Maîtresse E et du Dr ACINA dans le suivi et l'accompagnement hebdomadaires de ces élèves repérés.

Situations toujours en évolution.

Travail important mené avec et auprès des parents pour une prise de conscience, une acceptation, une responsabilisation.

44 PPRE pour élèves en difficulté momentanée, 8 PAP pour troubles spécifiques des apprentissages diagnostiqués et durables, 10 PPS pour situations de handicap nécessitant des compensations dont l'intervention d'une AVS (10)

Elèves intellectuellement précoces :

2 dossiers actuels, deux procédures engagées **toujours avec l'accord des parents**(que la demande vienne de l'équipe pédagogique ou des parents), pour une proposition exceptionnelle de passage anticipé (de CP au CE1 ; de CM2 en 6^{ème}):

Avis pédagogique argumenté de l'enseignant, du conseil élargi des maîtres de l'école (Maître E + EMFE)

S'appuie sur une période d'intégration partielle de l'élève au niveau pressenti.

Avis d'un psychologue scolaire(évaluation psychométrique + appréciation de la maturité de l'élève) non présent au LFD.

Avis du médecin scolaire.

Avis du directeur transmis à l'IEN pour avis et validation de la demande.

Proposition aux parents pour validation finale.

2 priorités dans ces procédures exceptionnelles:

- une équipe pédagogique à l'initiative et responsable de la démarche, de la proposition et de ses conséquences. et --
- respecter l'intérêt de l'enfant.

2 situations particulières soulevées par le directeur:

Mise en attente de certaines demandes d'admission en CP (pour ne pas dépasser 26 élèves par classe)

Demande d'admission d'un élève à besoins éducatifs très particuliers :

Notifications MDPH avec refus de scolarisation en intégration collective ; avis défavorable à une aide individuelle par une AESH ; accord pour une orientation en IME de juin 2017 jusqu'en août 2022.

Refus de scolarisation de cet enfant au LFD, explication donnée aux parents et responsabilisation des parents sur leur choix de venir sur Djibouti et sur leurs conséquences par rapport aux besoins de leur enfant.

Informations données par le directeur sur le calendrier des opérations de préparation d'une rentrée (2018) :

- Novembre : préparation du budget prévisionnel 2018, basée sur une première prévision d'effectifs pour la rentrée. Prévision estimée à partir du tableau de suivi de cohortes.
- Février, mars : enquête auprès des parents d'élèves, sondage sur maintien ou départ envisagé des élèves du LFD.
- Juin : conseil des maîtres avec propositions d'orientation et attestation remise aux parents pour prise de connaissance et signature (confirmation demandée sur un départ/maintien de l'élève).
- Mi-juin : prévision et présentation d'une structure pédagogique à partir des éléments retournés par les parents.

Nécessité d'anticiper et de prévoir le besoin des cours à double niveaux avant les vacances.

Comment ? Fin juin, après les travaux du conseil des maîtres qui affecte les élèves dans les divisions, informer les parents des élèves affectés dans un cours à double niveau pour assister à une réunion d'information avant les grandes vacances.

Sur proposition d'un parent d'élèves, le jour et l'objet de cette réunion seront annoncés début juin : les parents concernés recevront une invitation à l'issue du conseil des maîtres.



Conditions : Présence fin juin, des parents concernés sur le territoire : parents d'élèves qui restent sur Djibouti et qui ne sont pas concernés par des départs anticipés et contraints (VAM pour FFDJ)

Calendrier scolaire et de ses procédures à respecter : fin des cours le 26 juin 2018.

Une réunion peut très bien être organisée le dimanche 24 juin 2018.

-Septembre : régulations de rentrée scolaire (effectifs et personnels).

Adaptations et réactivité indispensables en semaine de rentrée administrative pour ajuster la structure et l'équipe pédagogiques : création ou fermeture de divisions possibles, adaptations nécessaires dans un temps très restreint.

Gros travail des agents pour la mise en état d'une nouvelle salle de GS, et de l'EMFE pour proposer une personne à recruter en contrat local.

Absentéisme et retards des élèves de l'école primaire :

Absentéisme très important les mois de septembre et de juin pour arrivées tardives ou départs anticipés.

2 mois peu significatifs des statistiques d'absence des élèves.

Confirmation à la rentrée 2017.

Retards : Suivi du dossier initié au dernier CE du 5 juin 2017 par une proposition de modification du RI dont l'objectif était de préciser la notion de retard et d'en fixer une limite: arrivée non justifiée d'un élève à 11h05 au lieu de 8h30! Proposition refusée essentiellement par crainte que cette modification entraîne une déscolarisation de l'élève, contraire à son intérêt.

Le directeur souhaite renouveler cette demande aux membres du conseil d'école pour

- rappeler l'exigence à avoir pour chaque élève qu'il arrive à l'heure et avec son matériel pour travailler.
- Responsabiliser les parents dans l'intérêt de leur enfant mais également en respectant le travail de tous les personnels concernés par ces retards (enseignants, élèves, personnels et agents).

Le directeur souligne une évolution favorable avec beaucoup moins d'élèves concernés en ce début d'année scolaire et rappelle la procédure actuelle:

6 élèves concernés avec beaucoup trop de retards : 2 PS, 1 MS, 2 GS et 1 CE2.

Un 1^{er} écrit du directeur adressé aux parents pour les en informer.

Le mois suivant, si la situation persiste un 2^{ème} écrit les invite à rencontrer le directeur pour trouver une solution.

Le directeur souhaite cette année disposer d'un nouveau niveau de responsabilisation des parents concernés.

A l'issue d'un débat riche sur le sujet, la proposition du chef d'établissement est finalement retenue et validée par les membres du conseil d'école.

Sur le 2^{ème} écrit communiqué aux parents, il sera ajouté : « Si les retards constatés continuent à l'issue de cette rencontre, la place de l'enfant ne sera pas garantie au Lycée français de Djibouti à la rentrée scolaire prochaine. »

Structure pédagogique :

Avec la création d'une GS à la rentrée, stabilité à 31 divisions avec maintien d'1 cours à double niveau CP-CE2 et un effectif moyen d'élèves par classe de **22,68 élèves**, conditions idéales de travail pour les enseignants et les élèves. Nombre d'élèves moyen par classe au LFD dans la moyenne de la zone (22,54 élèves sur la zone).

Equipe pédagogique :

4 postes de PE non pourvus dont 3 pour refus de détachement et 1 pour poste non demandé.

54% des enseignants (soit 16 PE) sont des titulaires et résidents(ils sont **32%** sur la zone AAO)

Le chef d'établissement intervient pour annoncer les décisions de l'AEFE sur les prochaines années de suppressions de postes de résidents et d'expatriés : le LFD doit donc s'attendre à des suppressions de postes de titulaires et donc à recruter plus d'enseignants en contrat local.

1 Maître E est déchargée à 100%



1 Conseillère pédagogique déchargée à 60% pour de nombreuses missions dans l'établissement et dans la zone AAO : formation continue, animation.

Zone où elle interviendra de plus en plus et donc moins disponible pour le LFD.

Important renouvellement cette rentrée scolaire de l'équipe PRIMAIRE avec 13 nouveaux enseignants :

7 PE titulaires (sur 11 vacants) et 6 recrutés locaux.

Installations personnelles complexes et adaptations professionnelles nécessaires mais toujours compliquées: pays, climat, établissement, niveau d'enseignement...

EMFE très sollicitée pour recruter, accompagner et professionnaliser les enseignants recrutés locaux.

Temps partagés plus nombreux: situation complexe à gérer sur le plan des ressources humaines (plus d'enseignants à recruter en contrat local avec de réelles compétences) mais très intéressant avec un enrichissement de l'équipe sur le plan des compétences et des expériences de chacun.

Le chef d'établissement souligne l'importance et la qualité d'un vivier sur Djibouti, du fait notamment de la présence des FFDJ et des conjoints.

1 temps partiel de droit en CE2 : 2 enseignantes sur 1 ETP et recrutement d'un enseignant en contrat local.

1 temps partiel en Anglais 1^{er} degré : 2 enseignantes en contrat local sur 1 ETP.

2 congés maternité en cours en anglais avec des compétences spécifiques difficiles à trouver malgré un vivier important.

Equipe actuelle réduite à 2 vacataires seulement : 1 ancienne et 1 nouveau bon élément + un troisième en cours ?

Une vacataire n'est plus disponible depuis hier: elle a trouvé un travail stable et mieux rémunéré.

Cette situation replacée dans le contexte actuel de suppression de postes de titulaires doit nous conduire à anticiper et à prioriser le recrutement et la professionnalisation d'enseignants recrutés en contrat local.

Pour préserver la qualité des enseignements proposés, il est indispensable et urgent pour cela de :

-créer une brigade de 2 ou 3 vacataires recrutés à temps plein.

-revaloriser les conditions salariales des enseignants recrutés au niveau local.

-s'interroger sur les critères d'attractivité proposés aux personnels compétents pour qu'ils travaillent au LFD.

Le chef d'établissement rappelle que la qualité des enseignements et des conditions de travail proposées aux élèves et aux enseignants ne peuvent pas évoluer à partir d'une politique budgétaire restrictive et sans augmentation des frais d'écologie.

Sécurité et hygiène :

Situation très différente entre les deux sites du fait essentiellement du manque d'un gestionnaire de site sur Kessel : le recrutement est en cours, validé par l'APE.

Le directeur insiste sur l'importance de connaître à la fois le ressenti d'un nouveau parent et de rappeler également l'histoire de l'établissement et les évolutions en cours.

Site Dolto : très bonne évolution à l'intérieur comme aux abords du site grâce notamment à l'investissement des agents et à leur très bon esprit d'équipe, sous la coordination de M. SAID, gestionnaire du site.

Réorganisation en cours de l'équipe de nos agents pour:

- Une gestion plus rigoureuse des adultes autorisés à entrer avec présentation systématique du badge :
Contrôle magnétique extérieur + contrôle badges.
Fin du contrat avec Djibclean et recrutement d'un agent.
- Mieux accompagner les tâches administratives et l'entretien des espaces intérieurs et extérieurs du site.
Propreté des abords, places de stationnement, meilleure circulation à double sens...
- Disposer de compétences techniques spécifiques en plomberie et électricité en interne avec le recrutement d'un agent qui serait mobile sur les deux sites, en fonction des besoins.

Sortie des élèves à 12h45:

Espace d'attente avec moins d'élèves concernés : c'est beaucoup mieux, 18 factures remises depuis septembre.

2 personnels surveillent les élèves : aide documentaliste de la marmothèque + 1 ASEM en HSE.



1 parent est venu chercher son enfant à 15h : l'aide documentaliste était restée avec l'enfant au secrétariat.

Site Kessel : hygiène plus complexe à gérer actuellement sans véritable gestionnaire de site et des espaces partagés par tous les élèves du site.

Parents plus respectueux des procédures : ils ne vont plus jusqu'en salle de classe pour voir directement un enseignant.

Travaux et achats réalisés...et à venir:

Même si l'appréciation est très variable entre les deux sites, au vu des conditions matérielles très compliquées de cette rentrée scolaire 2017 pour l'administration et les enseignants le directeur tient à remercier tous les personnels dont notamment les nouveaux enseignants pour avoir offert et proposé malgré tout de bonnes conditions de travail.

Quelques exemples :

Logiciel de gestion de la base élèves FACTOS inaccessible à la secrétaire du primaire sur Dolto : toujours pas. au directeur de l'école primaire.

Connexion internet capricieuse sur Dolto, très limitée voire absente sur Kessel en salles de classe.

Malgré de l'anticipation et les nombreuses adaptations des enseignants, la situation actuelle reste toujours très inconfortable pour accompagner une classe de primaire toute une matinée.

Fonctionnement 1^{er} degré différent de celui du 2nd degré : le directeur rappelle notamment que l'absence même de vie scolaire et l'obligation faite aux enseignants de surveiller les élèves entraîne des adaptations.

-Une salle des maîtres à proximité de la cour de récréation.

-Un copieur disponible dans cette salle pour une autonomie opérationnelle indispensable à tout moment.

1 seul copieur opérationnel en reprographie sur Dolto (voire parfois aucun) pour enseignants et administration...malgré la présence de 3 copieurs...y compris encore aujourd'hui, malgré les interventions fréquentes de DIS PRO.

Fonctionnement grâce à l'ancien copieur présent en salle des maîtres.

Pas de copieur disponible en salle des maîtres de Kessel ; les enseignantes insistent sur le fait que le passage récent d'un informaticien a aggravé la situation en rendant indisponibles les imprimantes en réseau qui l'étaient avant pour dépanner.

Seul service de reprographie disponible, centralisé et géré par un reprographe pas toujours disponible et opérationnel en fonction des besoins réels.

Point positif commun: le choix de favoriser les achats de fournitures et de manuels en local, avec un suivi plus efficace et plus rapide des commandes.

Limite : Faute de catalogues fournis par les partenaires, il est impossible de continuer en local pour les articles demandés en maternelle (matériel créatif, arts plastiques), pour du matériel spécifique au CP (cahiers d'écriture aux lignages différents et progressifs).

Une commande complémentaire en France est actuellement en cours...en espérant une livraison dans un délai correct.

L'enseignante de CE2 présente au conseil soulève également le fait de ne pas avoir reçu toutes les fournitures commandées. Le directeur s'en étonne du fait des réunions de suivi mises en œuvre depuis la rentrée scolaire avec chaque enseignant, le gestionnaire de site et les coordinateurs de niveau pour un suivi plus rigoureux des livraisons de matériels et un retour plus exigeant avec les fournisseurs locaux.

Nombreux travaux et achats envisagés et réalisés cet été.

Maternelle : couverture jeux extérieurs, réaménagement de l'espace de la cour de récréation à l'arrière, peinture bâtiment, 2 lavabos extérieurs.

CE2 : cursives, escaliers et filets anti-chaueur.



La structure métallique qui soutient les filets anti-chaaleur devrait faire l'objet d'une vérification et d'une attestation de conformité par un organisme habilité.

CP-CE1 : aménagement de la cour de récréation avec 3 tables et 2 cages de foot.

Important investissement en ouvrages:

-pour enrichir les 3 espaces de BCD.

- pour mieux accompagner les enseignants recrutés localement : manuels didactiques.

Volonté de développer le numérique au quotidien dans les classes, conformément aux priorités du Ministère de l'Education Nationale française et notamment des nouveaux programmes.

Le directeur rappelle la volonté de développer la présence du numérique dans chaque salle plutôt que du matériel centralisé dans une salle partagée par tous :

Permet l'usage de l'outil informatique comme un outil d'enseignement parmi d'autres.

Permet à l'enseignant d'individualiser et de gérer l'hétérogénéité au quotidien dans sa classe.

Des parents expriment leur crainte légitime de voir à l'école un usage intempestif de ces « écrans » alors qu'ils expriment lutter contre ce phénomène à la maison.

Différentes interventions de l'EMFE, du chef d'établissement et du directeur tendent à rassurer les parents sur le fait que : Rendre disponible un outil numérique à un élève ne se substitue pas et ne remplace pas l'exigence de l'écrit.

L'usage de ces outils est contrôlé et autorisé par des enseignants responsables.

L'usage de ces outils nécessite au préalable une sécurisation de la connexion et du stockage du matériel.

Place de l'outil numérique pour un usage réfléchi, raisonné et contrôlé au quotidien par les élèves sous la responsabilité de l'équipe pédagogique:

Maternelle : outil-Vecteur d'apprentissage en maternelle : proposer des activités-supports et des contenus différents aux élèves avec des caractéristiques techniques spécifiques aux compétences travaillées (visuel, auditif).

Elémentaire : Vers un usage raisonné de l'outil et une sensibilisation à l'usage d'internet : projet twitter CE2

Vers une meilleure connaissance et maîtrise de l'outil à l'école primaire dans le cadre des enseignements.

Principaux freins : connexion internet, sécurisation de l'accès internet, réseau informatique défaillant, accès et débit internet très limités voire inexistant sur Kessel.

De gros efforts sont en cours dans l'attente du recrutement en cours d'un informaticien, validé par l'APE.

Aménagement d'une salle de motricité sur Kessel, réaménagement de l'espace BCD de Kessel, dotation de matériels EPS sur Dolto et Kessel.

Achat d'un défibrillateur pour le site Dolto et d'un copieur en maternelle (en remplacement de l'imprimante trop coûteuse en encre).

Travaux et achats envisagés en 2018:

Sécurisation électrique du bâtiment CE1 : statu quo

Installation de dispositifs de sonneries et d'alarmes sur chaque site, inexistant à ce jour.

Douchette PS pour les accidents du quotidien.

Une enseignante exprime le besoin de demander aux personnes, de donner des vêtements pour permettre de changer ces élèves dans l'attente de l'arrivée des parents.

Aménagement prévu en 2018 des espaces de récréation maternelle.

Grilles à réparer ou à changer sur Dolto.

Local de reprographie à réaménager sur Dolto.

Renouvellement d'un copieur en salle des maîtres de Dolto.

Achat d'1 copieur en salle des maîtres de Kessel.



POINT 4 : Projets pédagogiques.

Enseignement en anglais = 1h30 par semaine à partir du CP + DNL(Arts, EPS) = 4 FLsco+13 Co interventions / sem.
Continuité de l'initiative FLsco.

Généralisation de cet accompagnement sur les deux sites et sur temps scolaire.

Dispositif APC mis en place sur 3 modules de 12 séances-élèves pour :

Une aide prioritaire aux élèves repérés en difficulté.

Une aide méthodologique.

La mise en œuvre d'une activité en lien avec le Projet d'école (sensibilisation à une langue et à sa culture) : espagnol, arabe et allemand seront proposés cette année.

Espagnol par EEMCP2 et un enseignant du primaire

Arabe par une intervenante en anglais

Allemand par une enseignante du primaire

Elèves identifiés par l'équipe pédagogique : autorisation parentale obligatoire (responsabilité).

Tous les élèves ne seront donc pas concernés.

Autres projets pédagogiques : en coopération avec différents partenaires tels que l'IFD, la prévôté, le palais du peuple...

La priorité étant de diversifier les activités et de favoriser les arts vivants et la rencontre entre les élèves et les auteurs ou artistes.

Faire intervenir un groupe local de hip hop avec nos élèves, un danseur de capoeira, un auteur-illustrateur de littérature jeunesse (Allan METS contacté)...

Collaboration plus importante souhaitée avec l'IFD pour développer les apports culturels et enrichir notre Parcours d'éducation artistique et culturelle.

Programme d'Enseignement Moral et Civique et Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Elections de délégués d'élèves de CE2 avec un conseil des élèves élus qui se réunira régulièrement pour aborder des problématiques identifiées et gérées par les élèves, avec l'aide de l'adulte.

Projet CE2 sur la découverte du patrimoine culturel local et d'ouverture sur le pays hôte.

La fête des nationalités des élèves scolarisés.

Comité de lecture CM1,

Projet d'aménagement de l'espace récréation 1^{er} degré Kessel avec M. BOUH : sensibilisation à l'environnement et à son respect.

Permis piéton CE2 ... et cycliste CM2 en partenariat avec la prévôté.

Ecole-Cinéma CP et CM1, médiathèque CE1 avec l'IFD.

Saveurs du Monde Maternelle avec réalisation d'un livre de recettes.

...

Projets plus disciplinaires en littérature/écriture :

Les incorruptibles en CE2 (susciter le goût et le plaisir de lire avec 6 livres à lire, des opinions émises et le vote pour le livre préféré) ;

Ecriture collaborative d'un livre qui présenterait Djibouti et son environnement;

Café littéraire CM1, CM2, 6^{ème}

en mathématiques :

Défi maths en CE2, rallye maths en CM2...et d'autres projets en cours.

4 évènements communs = 4 moments pour présenter le travail réalisé.

Fête des nationalités sur Dolto le 21 décembre : évènement commun à tous les élèves. Nouveau projet sur initiative de l'équipe pédagogique.

Carnaval commun sur Dolto.

Exposition commune des travaux écrits sur Kessel.



3 présentations orales (1 par cycle) envisagées au Palais du peuple pour accueillir tous les parents des élèves d'un cycle:

Kermesse de l'école primaire

ASSC 1^{er} degré : bilan moral et financier.

Le directeur rappelle l'importance de ces activités sur le plan de la mixité sociale.

La présidente s'appuie sur un diaporama pour présenter ce bilan.

Activités proposées et réalisées l'année dernière et cette année.

Suite à l'intervention de certains parents, il semble important de modifier la communication des informations aux parents :

- Information donnée aux parents lors des réunions de rentrée.
- Un calendrier de l'ASSC modifié pour donner les informations aux parents avant l'organisation du forum ASAC des FFDJ.
- Proposer aux FFDJ un stand ASSC LFD pendant le forum.

Situation comptable à partir de pièces justificatives conservées par le trésorier, dans le cadre d'une gestion rigoureuse.

2 709 354 DJF disponibles à ce jour, après un déficit de 2 630 084 DJF sur 2016-2017.

Activités péri-éducatives proposées et vente de T-shirt déficitaires.

Principales sources de recette : photos scolaires et cette année, la kermesse.

Le chef d'établissement remercie les enseignants pour leur investissement dans le cadre de cette association et des activités qu'elle propose.

Il rappelle que :

- le déficit n'est pas autorisé.
- toute action pédagogique doit être prioritairement financée par l'établissement et donc faire l'objet de projets rédigés et de fiches actions déposées.
- nécessité de régulariser une situation non réglementaire d'un point de vue comptable et d'évoluer progressivement vers un fonctionnement différent.

Questions diverses.

1) Circulation autour de l'école : Qu'en est-il de la proposition de circulation à sens unique aux horaires d'ouverture de l'école, évoquée en juin 2017 ?

Nous avons rencontré le préfet, seule autorité compétente en la matière dans ce domaine, pour lui présenter la proposition.

Il a exprimé sa volonté à titre provisoire et si la majorité des parents y étaient favorables, d'expérimenter une fermeture entre 12h et 13h.

Comme indiqué dans le PV du dernier conseil d'école, suite à l'évolution favorable, cette priorité n'en était plus une et l'idée de réaliser ce sondage ne se justifiait plus.

2) Demande des parents, dont les enfants prennent le bus, de compréhension bienveillante de la part des professeurs concernant les retards + stationnement bus

Le directeur veut rassurer les parents en précisant que les enseignants connaissent les élèves transportés en bus et qu'ils sont bienveillants à l'égard de leur retard.

3) Problèmes de reprographie : point abordé dans le cadre de l'ordre du jour.

4) Retour sur l'organisation et la procédure des élections des parents délégués + distribution des badges.

Le directeur souhaite apporter des réponses différentes aux deux domaines mis en avant dans la question.

Concernant la procédure des élections, ce point a déjà été abordé dans le cadre de l'ordre du jour mais le chef d'établissement rappelle que le contexte à l'étranger est différent de celui constaté en France où la médiatisation est



beaucoup plus importante et systématique, notamment en raison d'une représentation de fédérations de parents d'élèves plus influente et mieux organisée.

Concernant les badges, le directeur distingue également deux problématiques soulevées par les parents en lien avec un constat identique: une réalité différente de ce qui a été annoncé.

Le respect du calendrier prévu pour la distribution des badges aux parents a été rendu complexe par une réalisation encore manuelle des badges suite au refus par l'APE d'acheter une badgeuse qui avait été prévue dans les dépenses en investissement.

Le directeur rappelle néanmoins que la situation est meilleure que l'année dernière.

Le contrôle non systématique des badges constaté par certains parents à l'entrée de l'établissement confirme la volonté de la direction d'apporter plus de rigueur dans cette tâche indispensable à une meilleure sécurisation du site et des personnes, C'est l'objet du recrutement d'un nouvel agent.

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil qui a été fait avant la rentrée pour les nouveaux arrivants et proposons de l'améliorer avec une petite visite de l'école pour les enfants nouveaux arrivants afin de leur faire découvrir leur nouvelle école dans leur nouveau pays de résidence.

Nous sommes très heureux de voir que l'anglais est une matière à part entière, prise en charge par des enseignants spécialisés, et ce pour tous les élèves.

Levée de la séance à 21h30

Collation proposée aux membres présents et financée par le directeur.

Mme WIERRE Sophie

Secrétaire de séance

M. FUENTES Eric

Président du conseil d'école du LFD

